

**LE GOUVERNEMENT REÇOIT LE CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EN
MATIÈRE D’AFFAIRES FRANCOPHONES**

Le Comité consultatif en matière d'affaires francophones a présenté aujourd'hui un rapport sur les programmes de français langue seconde à la secrétaire provinciale et ministre de l'Éducation, Donna Harpauer.

Le rapport présente cinq recommandations qui font suite aux consultations tenues avec des représentants du ministère de l'Éducation, de Canadian Parents for French et de la communauté fransaskoise.

« Je tiens à remercier le Comité consultatif en matière d'affaires francophones d'avoir réalisé ce rapport et d'avoir pris en considération les besoins de ceux et celles qui souhaitent poursuivre leurs études en français langue seconde en Saskatchewan, a souligné Mme Harpauer. « Une communauté francophone inclusive et grandissante est une valeur ajoutée à la force, la vitalité et la prospérité de notre province ».

Le Comité a été formé en 2009 pour conseiller la secrétaire provinciale pendant la révision et l'analyse des programmes et politiques de langue française et pour orienter la mise en œuvre de la Politique de services en langue française de la Saskatchewan. La prestation de services en français permet au gouvernement de la Saskatchewan de répondre aux besoins de la population et d'attirer de nouveaux arrivants francophones.

Plus tôt ce mois-ci, le Comité a dévoilé son rapport final sur la question de l'immigration et de la migration interprovinciale dans la province.

Pour un complément d'information au sujet des rapports du Comité ou de la Politique de services en langue française du gouvernement de la Saskatchewan, visitez le : www.ops.gov.sk.ca

- 30 -

Renseignements :

Jay Teneycke
Communications, Bureau du secrétaire provincial
Regina
Téléphone : 306-798-6095
Courriel : jay.teneycke@gov.sk.ca